

**ÉTUDE DE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS AUTOUR DE
L'ÉGLISE SAINT-MARCELLIN
ET DU CHÂTEAU DES ÉVÊQUES DU PUY**

COMMUNE DE MONISTROL SUR LOIRE

HAUTE LOIRE



1. Le contexte législatif

Un monument historique est un monument qui a été classé ou inscrit comme tel afin d'être protégé, en raison de son intérêt historique, artistique et architectural. La loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques établit les niveaux de protections en deux catégories d'édifices :

- « Les immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public ».

Ces immeubles peuvent être classés en totalité ou en partie.

- « les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt historique ou artistique suffisant pour en rendre désirable la préservation ».

Ceux-ci peuvent être inscrits sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Chaque édifice classé ou inscrit au nombre des monuments historiques déploie autour de lui un rayon de protection de 500 mètres.

Cependant, la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), promulguée le 7 juillet 2016, et le décret d'application du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables, prévoient de nouvelles dispositions en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager.

En fonction de la nature de l'édifice inscrit ou classé monument historique et de son environnement, un périmètre de protection adapté, appelé « périmètre délimité des abords » (PDA) peut être proposé par l'Architecte des Bâtiments de France. La distance de 500 mètres peut être dépassée avec l'accord de la commune ou des communes intéressées. Ce périmètre est créé par l'autorité administrative après enquête publique.

2 . Objectifs

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme et sur proposition de l'ABF, la commune de Monistrol sur Loire souhaite conduire le projet de création des Périmètres Délimités des Abords (PDA) de deux Monuments Historiques du centre-ville : l'église Saint-Marcellin, et le château des Evêques du Puy.

Les actuels périmètres de protection autour des monuments historiques concernés par l'étude englobent outre des secteurs à fort potentiel patrimonial (centre bourg médiéval, lotissement XVIII^e, avenue XIX^e) des secteurs à l'architecture moins qualitative de type pavillonnaire, équipements sportifs, touristiques, zones commerciales, ou encore habitats collectif récents.

Après accord de la commune, ce périmètre délimité des abords permettra de désigner les parties de la commune présentant un intérêt pour l'intégrité de la présentation des monuments historiques pour leur conservation, leur mise en valeur ainsi que pour la sauvegarde des quartiers anciens

Les propositions des Périmètres Délimités des Abords (PDA) seront soumises à enquête publique conjointe à celle réalisée pour le Plan Local d'Urbanisme par la commune.

3. Histoire de Monistrol sur Loire et évolution urbaine

Occupé de façon certaine à l'époque gallo-romaine, dans la plaine (villa à La Borie), l'occupation humaine se déplace, à l'époque médiévale, au nord du plateau granitique protégé naturellement par les ravins creusés par les ruisseaux confluents de Saint-Marcellin et de Piat.

Sur le replat, un bourg s'est développé autour de son église. Vers l'an 900, la "vie" et l'église du bourg de Monistrol sont assez importantes pour qu'elles attirent dès le IXe siècle de nombreux pèlerins. L'église sera reconstruite au XIIe et dotée d'un chapitre de chanoines (1309) par l'évêque.



À l'extrémité Nord, sur un éperon rocheux, aux gorges du Bilhard, dominant les falaises escarpées, se trouvaient les tours d'un château fort construit sans doute au Xe siècle (château Vieux), par le seigneur de Saint-Didier alors seigneur de Monistrol qui le vendra à l'évêque du Puy.

Le premier château, à l'écart de la voie de circulation des gorges de la Loire, dont il dominait la haute vallée, participait sans doute à son contrôle en lien visuel avec la puissante forteresse de Rochebaron, qui protégeait le Velay des convoitises des seigneurs du Forez. Une bulle pontificale mentionne au XIIe siècle les possessions de l'évêque du Puy à Monistrol « burgum et castrum », bourg et château.

Site du « château vieux »
aux gorges de Bilhard

Au XIIIe siècle, à 400 mètres du « château Vieux », l'évêque du Puy, Guillaume de la Roue, fait construire en terrain plat, contre la falaise, à 200 mètre du bourg, le Château Neuf (actuel château des Évêques) aux confins du Velay, qui deviendra la résidence d'été des évêques du Puy. Armand de Béthune transforme le château médiéval et construit au XVIIe siècle, un parc de 7 hectares, sur le terrain vierge au nord du bourg. Le château des évêques se trouvera proche de la route royale (de Lyon à Toulouse) ouverte au XVIIe siècle (aujourd'hui RN 88).



Château des Évêques du Puy

La forme urbaine médiévale de Monistrol, close et dense, protégée par un mur de ville a conservé ses limites, le tracé de ses rues, le bâti, qui bien que modifié au cours des siècles a gardé sa silhouette, son parcellaire et sa peau de pierre de granit doré. Dans la période faste qui va de la fin de la guerre de Cent ans au début des guerres de Religion, Monistrol connaît une véritable expansion, dont il reste des traces : la "grosse tour" du château, des maisons de ville à escalier en vis et meneaux ; des portails gothiques, des "maisons fortes" aujourd'hui en ruines (Chambon, Paulin, Cazeneuve, les Hivernoux) ou embellies au 19e siècle (Martinias, Foletier et, plus sobrement, le Flachat).



Tour de l'Arbret



Porte médiévale

XVIIe : extension urbaine, nouveaux axes routiers, construction de l'hôpital et d'écoles. Le 18e siècle se signale par une ambition de modernisation : l'hôpital rebâti en 1706, le cimetière déplacé vers l'extérieur de la ville, une école de filles fondée par les sœurs de St-Joseph.

En 1757-1758, une route carrossable est construite pour la première fois entre Le Puy et Saint-Étienne. C'est le Grand Chemin (actuelle avenue de la Libération), qui, tracé en ligne droite assez loin de la ville murée, change le visage de Monistrol, en attirant à lui une urbanisation nouvelle.



Couvent des Ursulines

Au XVIII^e siècle, la rue du Monteil, proto industrielle (serrurerie, métallurgie) composée de petits ateliers mitoyens habités à l'étage, se forme le long du Piat, au sud de l'ancien bourg castral le long de l'ancienne route .

Les ventes révolutionnaires concernent de nombreux bâtiments ou biens fonciers : le château épiscopal, les trois couvents, la chapelle des Pénitents, l'ancienne maison des Antonins et de nombreux domaines ruraux. Le parc du château est loti.

Le calme revient avec le Consulat. Les Ursulines et les sœurs de St-Joseph rouvrent leurs écoles.

Dans les bâtiments des Capucins disparus, un collège secondaire ouvre en 1820, et sera, jusqu'à la loi de Séparation en 1905, ce "petit séminaire " où l'on venait de tout le Velay oriental.



Lycée professionnel Saint Joseph sur l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins.

Au XIX^e siècle l'industrie continue à se développer autour du tissage, de la passementerie, de la rubanerie.

Aujourd'hui mécanique de précision, plasturgie, rubanerie spécialisée

L'avenue de la Libération, prolonge l'av de la gare, est lotie et bâtie peu à peu au XIX^e siècle pour les besoins de l'industrie, elle a aujourd'hui le profil d'une avenue (rue corridor), à front bâti continu selon un tracé rectiligne.

4. Situation paysagère

le grand paysage

Le choix du site de Monistrol, tel qu'il s'est perpétué à travers les siècles, sur un site naturellement fortifié par sa position haute, protégé par les falaises creusées par les rivières a dessiné un paysage toujours présent et pittoresque, un paysage urbain, organique, dense, homogène, composé d'un velum de toits en tuiles et de murs granitiques, blotti dans les limites des murs de ville, en relation directe avec le paysage naturel, complément et respiration de la densité urbaine, au-delà des frontières boisées creusées par les rivières, les anciens jardins vivriers, les prairies agricoles, les vergers, terres nourricières de Monistrol sont encore présents aujourd'hui permettant une lecture claire et une présence forte de la ville médiévale indissociable des monuments historiques, église et château.



Vue prise du quartier du Monteil vers la ville haute, l'alignement d'arbres suit le ruisseau du Piat en contrebas.

5. Présentation des monuments historiques

Château des Évêques du Puy

En 1270, le seigneur de Saint-Didier le vendit à l'évêque du Puy qui devint aussi seigneur de Monistrol. Au milieu du XV^{ème} siècle, l'évêque Jean de Bourbon transforma considérablement le château en y faisant construire une grosse tour aux dimensions exceptionnelles. Au XVII^{ème} siècle, l'évêque Armand de Béthune entreprit d'y construire de nouveaux bâtiments et un large escalier de pierres de taille. Le dernier évêque, Monseigneur de Galard, fit du jardin un parc dans le goût anglais et embellit le grand escalier par la rampe en fer forgé, chef-d'œuvre de Miramand, ferronnier de Monistrol. En 1790, le château fut vendu aux enchères.



Château - Élévation Nord à partir de l'ancienne allée du château



Château - Élévation Nord-Ouest



Château - Élévation Nord-Ouest



Château - Élévation Est

Église paroissiale Saint-Marcellin

L'église Saint-Marcellin (ou Collégiale Saint-Marcellin), remonte au moins au XII^{ème} siècle et servit d'église paroissiale jusqu'en 1309, date à laquelle elle fut érigée en collégiale par l'évêque du Puy pour honorer les cendres de Saint-Marcellin qui y avaient été transférées vers 890. De l'église romane bâtie au milieu du XII^{ème} siècle, il reste aujourd'hui la nef de quatre travées et le chœur, doté d'une coupole octogonale sur trompes et de deux chapelles latérales.

Le clocher ainsi que le porche d'entrée sont du XVII^e siècle.

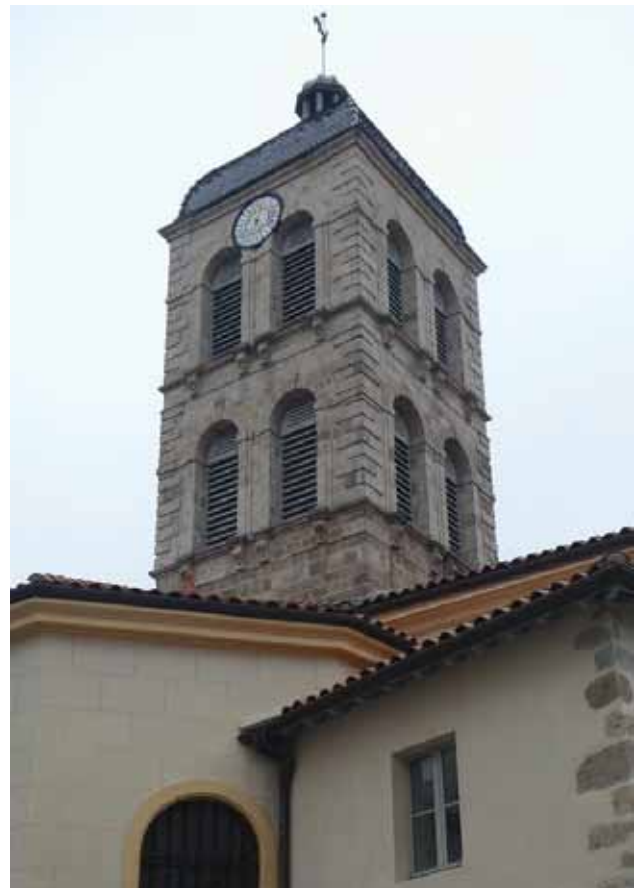
En 1805-1806, l'église fut reconstruite sous sa forme actuelle et, abstraction faite des bas-côtés du chœur et de la partie centrale de la façade occidentale, tous les murs extérieurs de l'édifice visible aujourd'hui datent de l'Empire.

En 1984 et dans les années qui ont suivi, l'église fut soumise à une importante rénovation intérieure, tendant à mettre en évidence l'opposition entre la partie centrale romane et l'enveloppe de style classique.

L'édifice est inscrit au titre des monuments historiques en 1926.



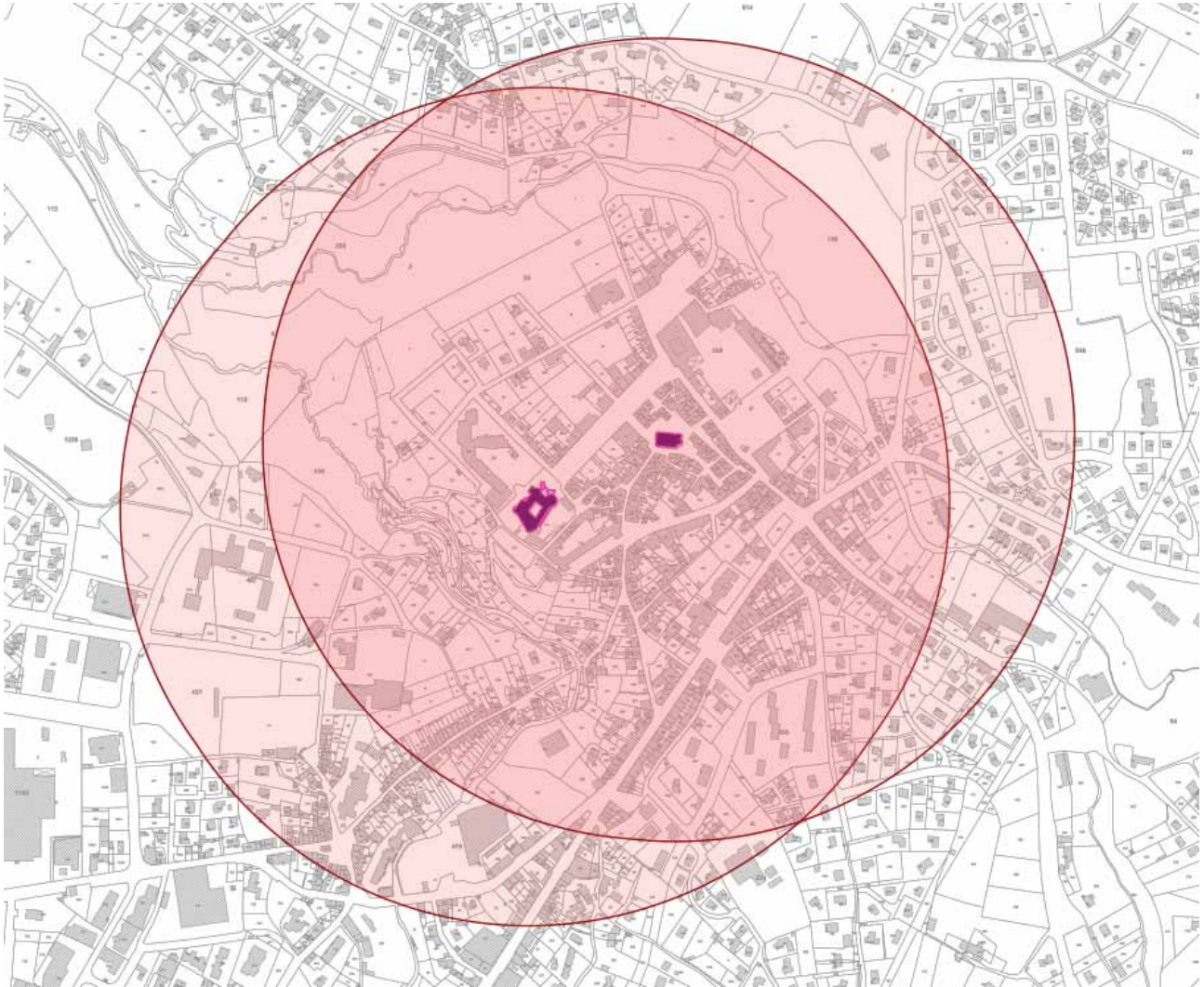
Façade occidentale - Porche XVII^e siècle



Élévation Nord Est - Clocher XVII^e siècle

5 .Conséquences des périmètres actuels.

Plan des périmètres de protection actuel des monuments historiques de la commune faisant l'objet de l'étude.

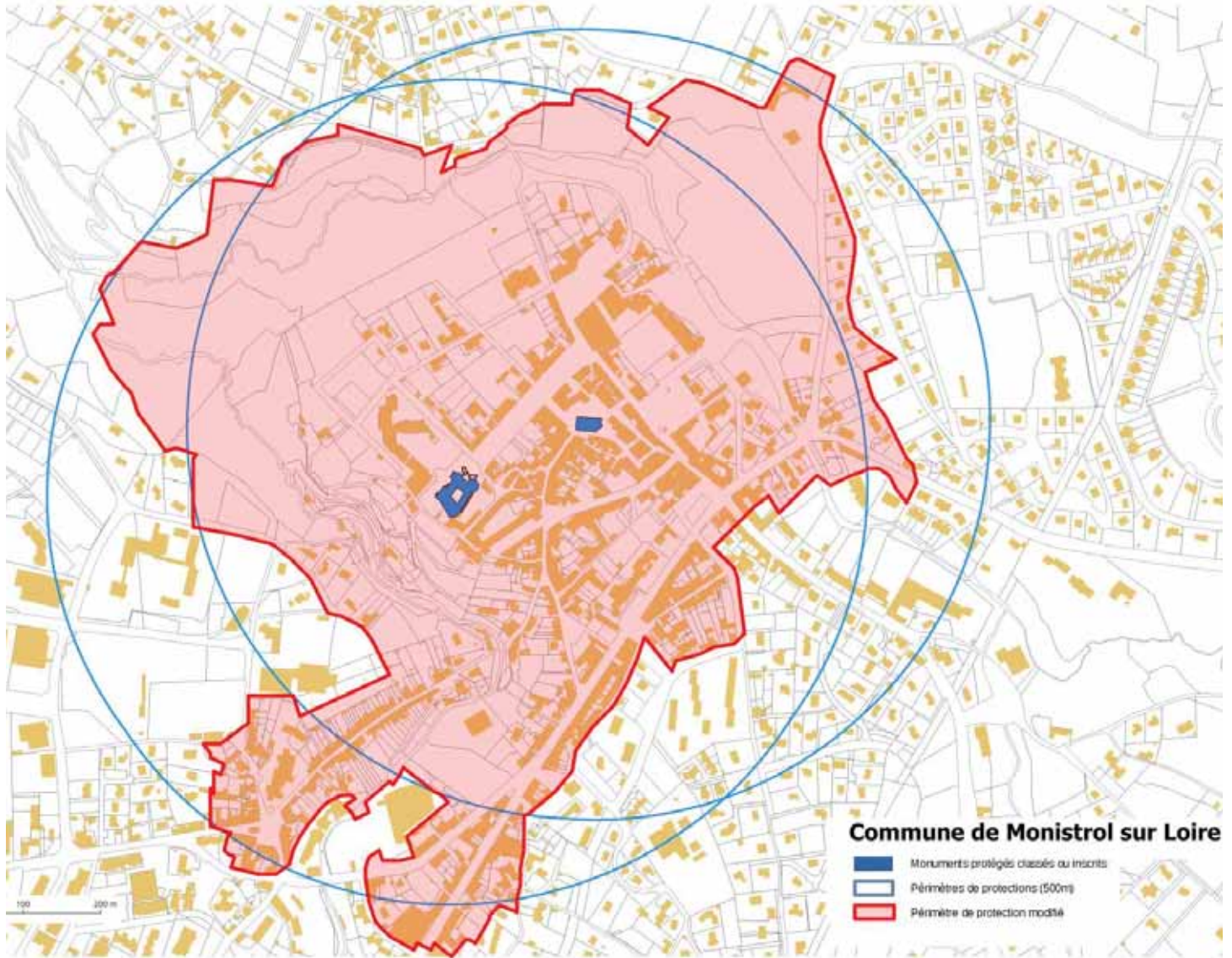


Le périmètre actuel englobe des secteurs qui ne font preuve d'aucune qualité patrimoniale remarquable, sans lien symbolique ou urbain avec les zones d'intérêt patrimonial (Zones pavillonnaires, équipements sportifs, zones commerciales, industrielles, ou encore habitats collectif récents).



Exemple de secteur dénués de liens avec les zones d'intérêt patrimonial

6. Proposition de périmètre délimité des abords



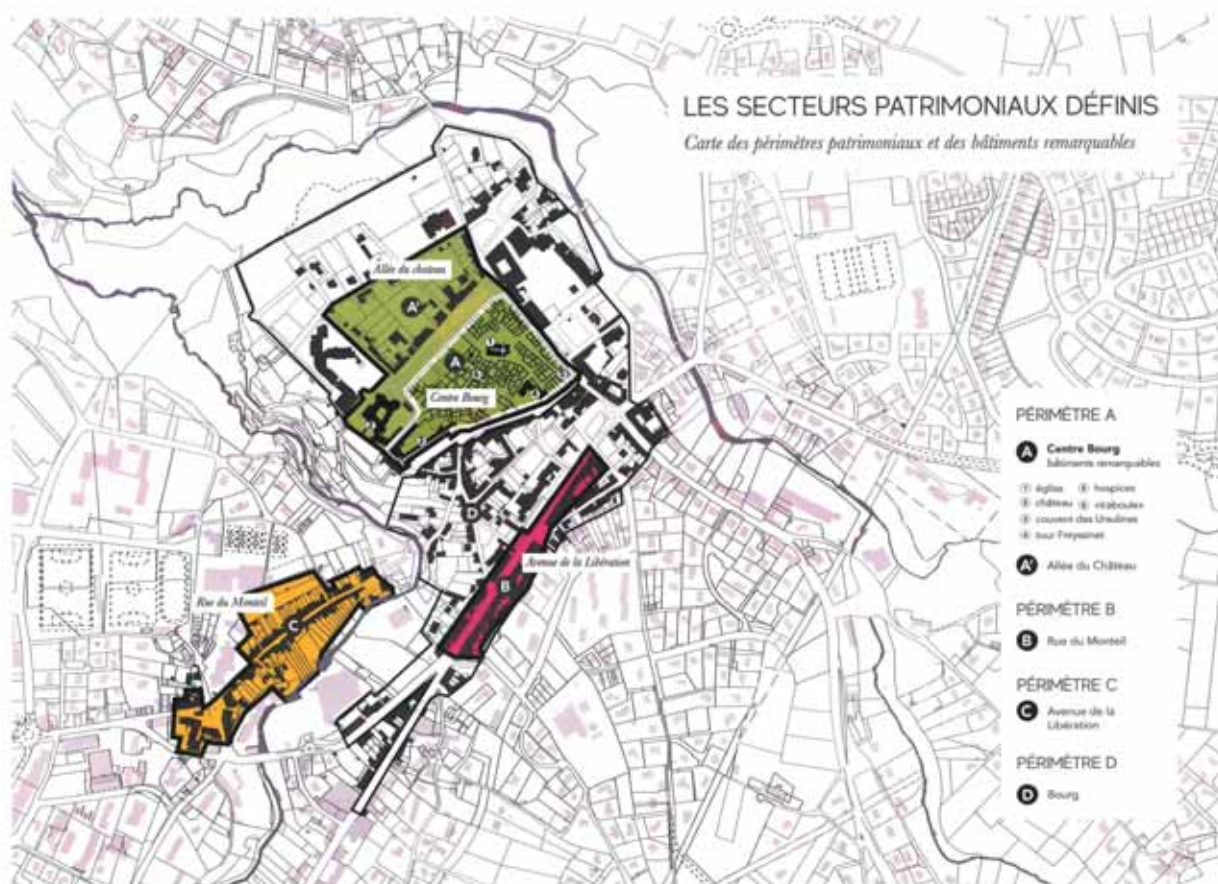
Justification par rapport aux zones d'intérêt patrimonial :

Le plan ci-dessous illustre clairement les zones d'intérêt patrimonial constituées par le centre bourg ayant conservé sa trame médiévale (ou l'on retrouve les deux monuments historiques) et l'ancien parc du château loti à partir de la révolution.

La rue du Monteil, ancienne rue des serruriers, composée d'un parcellaire en bande (caractéristique d'un parcellaire médiéval) avec alignement sur rue et jardin à l'arrière où se trouvaient les forges.

L'avenue de la Libération anciennement « Grand Chemin » route construite au milieu du XVIII^e siècle et qui reliait Le Puy en Velay à Saint-Étienne.

Elle sera transformée à partir du XIX^e siècle en grande artère commerçante



Justification par rapport au grand paysage.

Au sud du château, sur la rive gauche du Foletier depuis le point bas de la rue du Monteil, une ouverture, ménagée par la composition en retrait des collectifs contemporains, cadre une vue exceptionnelle sur le château dans le prolongement la falaise, sur ses tours et ses façades tournées vers le sud. Un peu plus au nord, l'espace naturel et les chemins qui surplombent le Foletier offrent une vue panoramique sur le front sud du bourg médiéval dominé par la haute silhouette massive du château qui surplombent les falaises enfrichées. Le relief accidenté a empêché l'extension urbaine contemporaine au sud du bourg médiéval, la silhouette de la structure historique et de la typologie médiévale et castrale de Monistrol sont préservés.



Depuis le Sud

Depuis l'ouest du Bourg, la ligne sinueuse du Saint Marcelin et les sentiers que le longent dans la forêt, laissent percevoir le massif rocheux, site d'implantation du château et du bourg fortifié.

Depuis le Nord, de l'autre côté de la rivière, le plateau qui abrite les équipements sportifs de Beauvoir, livre une vue en surplomb, permettant d'appréhender le bourg historique dans sa masse compacte et son paysage de toits de tuiles



Depuis le Nord

Depuis l'Est, où le plateau d'altitude du château se prolonge, la ville s'est développée au-delà des remparts, le long de la route impériale, en tissu serré, puis récemment, en habitat dispersé, collectif ou pavillonnaire, brouillant ou effaçant la lecture du noyau urbain originel.

Conclusion :

Organique, épousant le relief pour en tirer un parti de mise à distance et de protection naturelle, la forme urbaine du bourg qui prolonge le château et l'église de Monistrol, est naturellement délimitée par le cours des rivières qui ont creusé les contours du socle d'implantation choisi dès l'origine. Le périmètre délimité des abords épouse les cours d'eau au nord, à l'ouest et au sud, s'étire autour du faubourg du Monteil et de la partie haute de l'avenue de la Libération issue d'un carrefour faubourien rural lié à la porte castrale orientale.